

14 juin 2007

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LECTRA

(Eurolist)

Par courrier du 7 juin 2007, complété par courrier du 12 juin, la société Harris Associates LLP (Two North LaSalle Street, suite 500, Chicago, Illinois, 60602-3790, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 juin 2007, le seuil de 5% du capital de la société LECTRA et détenir alors pour le compte desdits clients, 1 025 989 actions LECTRA représentant autant de droits de vote, soit 3,64% du capital et 3,58% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte de l'apport par la société Harris Associates LLP de 2 660 774 actions LECTRA à l'offre publique de rachat par LECTRA de 7 064 792 actions LECTRA en vue de leur annulation (2).

En outre, la société Harris Associates LLP a précisé que, par suite de cessions d'actions intervenues entre les 5 et 8 juin 2007, elle détenait au 12 juin 2007, 30 989 actions BELVEDERE représentant autant de droits de vote, soit 0,11% du capital et des droits de vote de cette société (1).

-
- (1) Sur la base d'un capital composé de 28 159 583 actions représentant 28 654 115 droits de vote après réduction de capital.
(2) Cf. prospectus ayant reçu le visa 07-124 du 17 avril 2007.